

1. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

TABLONET est un mélange de solvants oxygénés, d'agents tensioactifs et anticorrosion en base aqueuse. Il est destiné au nettoyage des traces de feutre sur les tableaux blancs. Sa mousse ne laisse aucune trace et redonne un aspect brillant à tous les tableaux.

2. DOMAINE D'APPLICATION

TABLONET est utilisable sur tous les tableaux émaillés ou stratifiés.

3. UTILISATION - MODE D'EMPLOI

- Agiter l'aérosol avant utilisation.
- Diffuser directement sur la surface à nettoyer et essuyer à l'aide d'un chiffon non pelucheux (Référence 3824).

4. CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Produit actif :

- Aspect : liquide limpide incolore
- Odeur : de détergent
- Masse vol. à 20°C : 0.94 g/cm³
- pH pur : 10.2 - 10.8

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI

Consulter la fiche de données de sécurité. Extrêmement inflammable. Ne pas respirer les aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Conserver à l'écart de toute flamme, source d'étincelles et d'ignition. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas fumer. Conserver hors de portée des enfants. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Utiliser cet aérosol uniquement pour les applications auxquelles il est destiné.

6. CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

Aérosol de 210ml (12 aérosols / carton). Référence 003820.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles ou d'ignition. Stocker à une température supérieure à 5°C.

Cette fiche technique a été établie le 30/03/09 et annule toutes les fiches précédentes. Les renseignements fournis sont basés sur nos connaissances et expérience à ce jour. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.